

ACADEMIE DE CAEN

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE

Option A : STYLISTE VISAGISTE

Session 2005

E1 – CREATION, COUPE ET COIFFAGE

U11 A – Création d'une coiffure personnalisée par transformation

2^{ème} partie – Réalisation de la coiffure

Coefficient 4

Durée : 1 h 15 + 30 min pour passage éventuel sous casque séchoir

Elle comporte un shampoing, une coupe, une mise en forme et un coiffage sur modèle masculin ou féminin.

La coupe, 3 cm minimum sur l'ensemble de la chevelure, la mise en forme et le coiffage sont libres.

Le candidat ne sera pas autorisé à passer l'épreuve :

- en en l'absence de modèle
- en présence d'un modèle non conforme.

La vérification de la conformité du modèle à lieu avant le début de l'épreuve.